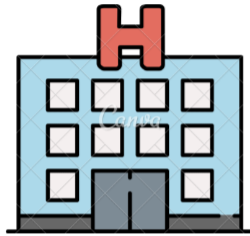


POURQUOI REFUSONS-NOUS LE REMBOURSEMENT DES PSYCHOLOGUES EN LIBÉRAL ?



Destruction du service public :
Quelques consultations libérales
ne peuvent remplacer les
consultations gratuites
existantes dans les CMP sous-
financés et en crise.



Seulement 12 séances/an
qui crée des ruptures de
soin, incompatible avec un
suivi de qualité.



Les patients ne peuvent pas
choisir leur psychologue, qui
doit être agréé par la CPAM, ce
qui va à l'encontre du droit à
choisir le professionnel de santé
et la méthode thérapeutique.



Le remboursement CPAM
implique de devenir des
paramédicaux assujettis au
pouvoir médical.



Indications de suivi
limitées et discriminantes.
Halte au tri des patients !



Budget mal alloué :
Le financement du dispositif pourrait être
utilisé pour recruter des psychologues dans les
structures publiques et les écoles, où il y a une
réelle pénurie.



Déontologie bafouée :
transmissions d'informations qui
enfrennent les principes de
confidentialité et d'éthique des
psychologues.